

## Réflexions

### Afin de préciser les enjeux de la prévoyance 2020

#### L'invité

**Philippe Doffey**  
Directeur général  
de Retraites  
Populaires



Le système de prévoyance de notre pays est l'un des meilleurs du monde: ce n'est pas seulement un slogan, mais une réalité lorsqu'on voit le nombre de délégations étrangères qui viennent chez nous pour comprendre le fonctionnement du «modèle suisse». Néanmoins, ici comme ailleurs, le financement global des retraites représente un véritable défi, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et des perspectives de rendement modestes.

A l'heure actuelle, le projet de réforme Prévoyance vieillesse 2020 est débattu au sein du Conseil national et du Conseil des Etats. Si les acteurs politiques s'accordent à dire qu'il faut garantir l'avenir de la prévoyance vieillesse dans notre pays, des divergences subsistent entre les Chambres. Le projet du Conseil fédéral propose une réforme en profondeur du système qui vise toutefois à garantir le niveau des prestations de la prévoyance vieillesse. Dans l'optimisation du modèle, il faut absolument qu'une solution raisonnable soit trouvée afin de financer les impacts de la baisse du taux de conversion à 6% pour les futurs retraités. Riches des enseignements de l'échec en votation populaire de la baisse du taux de conversion à 6,4% par étapes sans réelles compensations pour l'assuré, en 2010 (refus par 72,7% des voix et l'ensemble des cantons), et plus récemment du refus de la RIE III (refus par 59,1% des votants et une très large majorité des cantons), les Chambres sont appelées à ficeler un projet convaincant pour le peuple. Sans

quoi, la lente déliquescence de notre système de prévoyance est programmée. Les caisses de pension se verront contraintes de prendre toutes les mesures imaginables pour maîtriser leurs engagements en adaptant à la baisse et en modifiant les prestations.

A l'aune du débat et des principaux enjeux, il faut éviter les risques de dérive de la prévoyance. Par exemple, en voulant obliger les prestations en capital pour la partie surobligatoire, au détriment de celles sous forme de rente, pourtant le moyen le plus sûr d'assurer le niveau de vie à long terme. Ou encore en soutenant une recherche débridée de déductions fiscales, alors que le différé d'impôt prévu par le système poursuit

#### «La variante du Conseil des Etats est une solution possible»

L'objectif d'encourager la prévoyance. Sans parler du développement de modèles d'activités, de type économie de partage, échappant aux charges sociales, dont les cotisations au 2e pilier. L'ubérisation de l'économie ne doit pas se faire au détriment de nos assurances sociales.

Pour conclure, seules des conditions-cadres favorables permettront de conserver un système de prévoyance responsable et orienté sur le long terme. C'est pourquoi un soutien inconditionnel et déterminé à l'aboutissement de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 est indispensable. La variante des Etats proche de la proposition du Conseil fédéral est une solution possible pour préserver notre système de prévoyance basé sur trois piliers.